

En Conseil

▶ Les informations du Conseil municipal du 19 décembre 2022

Approbation du rapport de l'Arche des Animaux

Conformément au code des Collectivités Territoriales, l'association l'Arche des Animaux a présenté son rapport sur l'exécution de la délégation du service public de la fourrière animale. En 2022, 26 chiens et 20 chats ont été récupérés pour être remis à leurs propriétaires ou proposés à l'adoption. 43 chats ont également été stérilisés. ■

Approbation du rapport de la mise en fourrière

Le service de la fourrière automobile est délégué par convention avec la société Montpellier Dépannage. Le

rapport annuel sur l'exécution de la délégation du service public a été approuvé par le Conseil Municipal. Au total, 231 véhicules ont été mis en fourrière sur l'année. Le service fonctionne 24h/24, week-ends et jours fériés compris. ■

Convention d'objectifs et de moyens entre la Ville et l'Office de Tourisme

La Ville a approuvé la convention avec l'Office Municipal de Tourisme qui remplit trois missions obligatoires d'intérêt général à vocation essentiellement touristique : l'accueil et l'information des visiteurs locaux, régionaux, nationaux et internationaux ; la

promotion de la Station avec l'ensemble de l'offre touristique afin d'assurer un remplissage quantitatif et qualitatif de notre cité ; la coordination de divers partenaires du développement touristique local. Des missions complémentaires lui sont également confiées comme la collecte de la taxe de séjour, l'exploitation du Palais des Congrès, etc.. ■

Débat d'Orientation Budgétaire sur la base du rapport d'Orientation Budgétaire 2023

Le Maire et l'Adjointe aux Ressources ont présenté au Conseil Municipal un rapport sur les orientations

budgétaires 2023, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette avant l'examen du budget primitif. Malgré un contexte général peu favorable, la Ville fait le choix d'investir pour la continuité de ses services publics essentiels et pour son développement. Il a été proposé de maintenir un niveau d'investissement ambitieux au prix d'une maîtrise renforcée des dépenses de fonctionnement de la collectivité, gage du maintien de sa capacité d'autofinancement. ■

▶ Tribunes libres

GRUPE MAJORITAIRE

Alors que s'ouvre 2023, soyez assurés de notre intact et entier dévouement à la gestion et à l'animation de notre ville et de notre investissement pour la faire rayonner au-delà de ses frontières. Sachez par ailleurs notre gratitude pour la chaleur que vous nous réservez et la confiance que vous nous confiez lors des événements organisés par la Ville, sur le marché, ou dans nos quotidiens respectifs. Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année, entourés de vos proches. Qu'elle soit empreinte de convivialité, de partage, de succès et de santé.

GRUPE SERGE DURAND

Très bonnes fêtes de fin d'année. Les 24, 25, 26 novembre j'ai participé activement avec d'autres bénévoles à la collecte de denrées au profit de la banque alimentaire, je remercie vivement tous les généreux donateurs. L'antenne locale a été créée à mon initiative en 1996 alors que j'étais Maire. Administrateur du centre communal d'action sociale, je mesure plus que jamais la détresse croissante de nombreux Grand Mottois, la conjoncture actuelle augmentant la précarité. Serge DURAND, Ancien maire, Conseiller municipal, administrateur du CCAS.

WILLIAM VISTE GRUPE "LA GRANDE MOTTE C'EST VOUS"

La fin d'année est là, avec son incontournable cortège événementiel par la mairie dans une ambiance magique et chaleureuse. Mais un mauvais cadeau de Noël est arrivé en ce début des festivités pour la ville. Le Conseil National de la protection de la Nature et de l'Environnement a émis un refus total sur le dossier V&P. Plusieurs points ne sont pas conformes à la législation: prise sur la PLAGE et prise sur la MER. Sans un avis favorable le dossier reste dans les tiroirs, la ville doit représenter un nouveau dossier...